

BULLETIN D'INSCRIPTION**Pèlerinage sur les Pas de St Paul
en Turquie***Du samedi 5 au samedi 12 avril 2025*

Nom (celui figurant sur le passeport) : _____

Prénom (celui figurant sur le passeport) : _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Nationalité : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Chambre souhaitée (cocher votre choix) :

- Double avec (Nom) _____
- Individuelle (dans la limite des places disponibles) avec un supplément de 348 €.

Informations santé (allergies, fauteuil roulant, appareil respiratoire ...) :
_____**En cas d'urgence prévenir** : Nom + Tél : _____**Règlement** : Acompte : 300 € à l'inscription. / Solde : avant le 5 mars 2025**Coût du pèlerinage en chambre double** : **1 820 €** (base 40 personnes) / **1 980 €** (base 30 personnes).

- Chèque à l'ordre de : Service des Pèlerinages de Troyes
- Virement bancaire : FR76 1513 5004 6008 0004 0570 997 (justificatif du virement à fournir par mail, svp)

Formalités : je joins **une photocopie de mon passeport, valable jusqu'au 13 octobre 2025**.
Pour les ressortissants hors U.E et réfugiés, selon nationalités, contactez le consulat de
Turquie, pour demander un éventuel visa.**Droit à l'image** : par la signature de ce bulletin, j'autorise le diocèse à utiliser les photos
prises dans le cadre du voyage. En cas de refus, j'en informe par mail le diocèse.**Conditions générales de vente et confidentialité** : <https://terresdelabible.com/cgv-rgpd>.**Assurance voyage multirisque** : <https://terresdelabible.com/assurance-voyage>

J'ai pris connaissance du programme, du prix, de l'assurance voyage multirisque, des
conditions d'annulation sur le dépliant, des conditions générales de vente et de la politique
de confidentialité.

À : _____ **Le :** _____ **Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :** _____

Bulletin et règlement à renvoyer à : Direction diocésaine des Pèlerinages de l'Aube
10 rue de l'Isle – CS 30070 - 10004 Troyes Cedex
Tél : 06-49-02-29-69 – Courriel : pele.troyes@gmail.com

CONDITIONS D'ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'AGENCE ET REMBOURSEMENT PAR L'ASSURANCE

À 30 jours du départ, toute annulation d'un participant entraîne des frais, retenus par l'agence selon le barème suivant. Ils sont remboursables par l'assurance, sans franchise pour motif médical, si les conditions d'assurances sont remplies et l'annulation notifiée à l'assurance dans un délai maximum de 5 jours.

Si la personne qui annule est remplacée par une autre, avant émission des billets (J-15), il n'y a pas de frais d'annulation.

Délai avant départ	≥ 31 jours	≥ 21 jours	≥ 8 jours	≥ 2 jours	Moins de 2 j
	05/03/2025	15/03/2025	28/02/2025	03/04/2025	04/04/2025
Frais d'annulation retenus par l'agence	150 €	25%	50%	75%	100%
Remboursement par l'agence	100% (1)	75%	50%	25%	0%
Remboursement par l'assurance	0%	25%	50%	75%	100%

(1) Acompte versé moins les frais d'annulation retenus par l'agence (vols et hébergements) sauf si vous êtes remplacés.

VOYAGER RESPONSABLE

« **Écoutez le cri de la Terre et des pauvres** ». Pape François, *encyclique Laudato si'*, 2016.

« **Un Français émet en moyenne 10 tonnes de CO₂ par an. Les experts estiment qu'il faudrait limiter ce chiffre à 2 tonnes de CO₂ par an pour réussir à atteindre la neutralité carbone et à limiter le réchauffement de la planète** ». Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, *ADEME magazine*, avril 2023.

C'est pour cela, qu'ensemble, nous cherchons à favoriser des voyages responsables : économiquement viables, socialement justes et environnementalement durables. Chacun de nous peut y contribuer :

- Nous, l'organisateur logistique du voyage, membre de l'association [Agir pour un Tourisme Responsable](#), nous faisons une estimation de l'impact de votre voyage et nous vous partageons des pistes d'amélioration,
- Vous, le concepteur du voyage, appelé aussi « chef de groupe », vous décidez des grandes orientations du voyage et sensibilisez les participants pour « voyager plus responsable »,
- Les participants, peuvent adopter des bonnes pratiques avant, pendant et après le voyage pour prendre soin de notre planète et de ses habitants.



MESURER ET CONTRIBUER : proposer des actions spécifiques pour améliorer votre impact

Lors de la réunion de préparation de votre voyage, nous vous encourageons à prendre un temps d'échange avec les participants pour les sensibiliser aux impacts de votre voyage et choisir des actions concrètes pour les améliorer.

1- Économique :

Ce que vous apportez déjà : vous soutenez les populations locales via les prestations dépensées sur place.

Aller plus loin : en versant les pourboires et offrandes, selon les usages locaux, pour apporter un vrai complément de revenu à certains métiers précaires (guides), modestes (chauffeurs) ou à des acteurs engagés (communautés, associations).

2- Social :

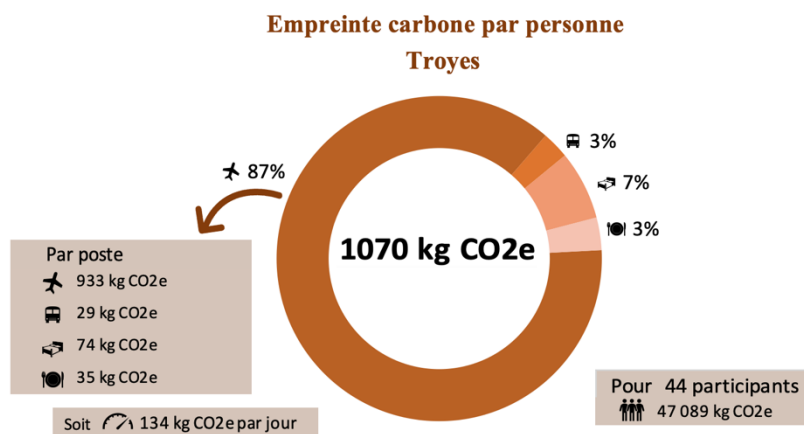
Ce que vous apportez déjà :

- Votre pèlerinage fait travailler ensemble des chrétiens et musulmans sur un projet commun. Vous les encouragez ainsi à mieux collaborer sur ce qui les réunit, malgré leurs différences.
- En rencontrant des communautés religieuses locales vous les encouragez à poursuivre leurs activités solidaires.

Allez plus loin : renseignez-vous et contribuez à des projets de soutien spécifiques selon votre réseau ou via des organismes de coopération reconnus. Proposition : <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-projets/?pays=978>.

3- Environnemental :

Nous avons calculé l'empreinte carbone de votre voyage à partir des facteurs d'émission de l'ADEME. L'objectif est de vous donner des ordres de grandeurs pour identifier les leviers de réduction pertinents et proposer des actions de contribution pour atteindre la neutralité carbone et limiter le réchauffement climatique.



Ce que vous apportez déjà : en restant plusieurs nuits dans le même hébergement, en venant à l'aéroport en bus en commun vous participez à limiter l'impact carbone de votre voyage.

Aller plus loin : choisissez avec votre groupe, une action de soutien à la nature proche de chez vous, pour contribuer à l'évolution des comportements par des actes concrets : nettoyage de rivière, plantation d'arbre, sensibilisation des élèves au zéro déchets... Proposition : <https://www.jeuxaider.gouv.fr/domaines-action/protection-de-la-nature>.



COMMUNIQUER : embarquer les participants dans la démarche du voyage responsable

- 1- Expliquer** : informer le groupe dès le démarrage sur les choix qui ont été faits (rythme, vols, hébergement, rencontres...) pour contribuer à un voyage plus responsable.
- 2- Former** : transmettre au groupe « [la charte du voyageur](#) » (aussi incluse dans le livret pratique). Elle donne des clés d'actions concrètes pour vivre son voyage de manière plus responsable.
- 3- Partager** : échanger avec des chefs de groupe qui ont déjà voyagé pour avoir un retour de leur expérience. A votre retour, communiquez à votre entourage les bonnes pratiques pour que chacun puisse s'en enrichir.



PRÉVOIR : favoriser les bonnes pratiques lors de votre prochain projet

- 1- Dates** : dans la mesure du possible, partir en dehors de la haute saison (demandez-nous conseil), pour bénéficier du meilleur rapport qualité / prix / fréquentation et éviter de surcharger la destination.
- 2- Rythme** : ralentir pour savourer les lieux et les gens rencontrés. Favoriser la qualité des sites à la quantité. Inclure des temps de méditation et de marche en silence pour permettre une vraie expérience spirituelle. Visiter les sites majeurs le matin à l'ouverture pour être les seuls sur le site !
- 3- Transport** : privilégier un vol direct car le transport aérien représente environ 80 % de l'empreinte carbone d'un voyage moyen-courrier. Un vol direct consomme environ 20 % de carburant en moins qu'un vol avec escale. *Source : Moyenne pour un vol PARIS – TEL AVIV. Calculateur : <https://greentripper.org>.* Si cela n'est pas possible, rechercher des actions de contribution. Lorsque c'est envisageable, inclure des journées sans bus et préférer un mode d'acheminement vers l'aéroport sobre en énergies fossiles (transport public, car, covoiturage, train...).
- 4- Hébergements** : lorsque c'est possible, rester plusieurs nuits dans le même hébergement, pour éviter la surconsommation d'eau due au lavage des linges, et nouer des relations avec le personnel local. Quand cela existe, préférer des hôtels ou maisons religieuses ayant des contributions positives sur l'environnement et les populations locales (demandez-nous conseil).
- 5- Restaurants** : sensibiliser le groupe à l'impact des repas sur place. Exemple : envisager des journées sans viande (un repas avec viande émet 3 à 14 fois plus qu'un repas végétarien). *Source : ADEME : <https://impactco2.fr/repas>.*
- 6- Rencontres** : chercher à rencontrer des témoins locaux pour favoriser la connaissance mutuelle et être artisan de paix.

Merci de votre précieuse contribution pour concilier le soin des pèlerins, des équipes et de la Terre !